



PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES HABITATS
DU SAUMON ATLANTIQUE DE LA CÔTE-NORD

Rapport
annuel

2015



MESSAGE DU COMITÉ DIRECTEUR

Le 2 avril 2016, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) remettait à titre posthume la médaille François-de-Beaulieu Gourdeau/Uitshitun à M. Pierre-Michel Fontaine. Il s'agit de la plus haute distinction de la FQSA. Par ailleurs, la Fondation Saumon a créé la bourse Pierre-Michel Fontaine remise annuellement à un étudiant universitaire qui mène un projet de recherche ayant un lien ou des retombées directes pour le saumon atlantique. Également, le 12 juillet 2016, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) honorait cet employé en dévoilant une plaque commémorative à l'édifice Marie-Guyart, siège social où travaillait M. Pierre-Michel Fontaine et remettait à son épouse une sculpture en sa mémoire. Ces marques de reconnaissance visaient à souligner la contribution remarquable de Pierre-Michel Fontaine au développement des connaissances sur le saumon atlantique tant au niveau provincial qu'aux niveaux national et international.

On se rappelle que le 2 septembre 2015, M. Pierre-Michel Fontaine et Mme Blandine Pinette-Fontaine sont décédés à la suite d'un accident d'hélicoptère à la chute McDonald sur la rivière Nipissis. Pierre-Michel visitait ce site dans le cadre du Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord, lequel devait investir dans la consolidation de la passe migratoire devant permettre au saumon de franchir cet obstacle naturel.

Tous les membres du comité directeur responsable de la gestion du Programme étaient présents lors ce tragique événement. Nous remercions les premiers secouristes dont les efforts ont permis d'éviter que le bilan de vies humaines soit plus important. Plus spécifiquement, nos remerciements s'adressent à messieurs Daniel Girard, Jean-Baptiste Pinette, Édouard Rock, Valère Fontaine et au pilote du second hélicoptère, M. Donald Galienne.

Les membres du comité directeur veulent rendre hommage à Pierre-Michel Fontaine, lequel a été l'instigateur du Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord, et désirent souligner le leadership qu'il a su démontrer dans son rôle de président. Comme il le souhaitait, les membres s'engagent à poursuivre la mise en œuvre des nombreux projets initiés par le Programme pour protéger et mettre en valeur le saumon de la Côte-Nord.

Sylvain Boulianne, MFFP
Yvon Côté, FQSA
Jean-Christophe Guay, HQ
Normand Traversy, FQSA
Isabelle Nault (présidente), MDDELCC



Membres du comité directeur à l'origine du Programme en 2011 :
Lynda Tremblay du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre-Michel Fontaine du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte pour les changements climatique, Yvon Côté de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique, Normand Traversy de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique à titre de coordonnateur du programme et Jean-Christophe Guay d'Hydro-Québec.

Le programme et ses partenaires en action depuis 5 ans

Dans le cadre du projet d'aménagement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine, Hydro-Québec a réservé une somme de 10 millions de dollars pour financer, sur un horizon de dix ans, un Programme visant à compenser les impacts résiduels du projet sur les diverses espèces de salmonidés du bassin versant de cette rivière.

Le saumon atlantique a été retenu comme espèce à privilégier à cause de sa grande valeur écologique et socio-économique sur la Côte-Nord.

Pour appuyer les communautés locales et les organismes gestionnaires de rivières à saumon, quatre partenaires (Hydro-Québec, le MDDELCC, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et la FQSA) ont signé le 25 juillet 2011 une entente de collaboration pour élaborer et mettre en œuvre le Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord.

Depuis cette date, le Programme a investi plus de 5 millions de dollars dans le développement et la réalisation de onze projets majeurs sur autant de rivières, vingt-trois projets communautaires et quatre projets de recherche.

Dès 2013, un partenariat financier s'est développé avec des investissements externes, dont celui du Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA) de la Fondation de la Faune du Québec, le Programme de partenariat pour la conservation des pêches récréatives de Pêches et Océans Canada et les promoteurs, totalisant plus de 1.4 million de dollars.

Poursuite des travaux majeurs

UN PROJET D'AVENIR POUR LE SAUMON : PETITE RIVIÈRE DE LA TRINITÉ AMÉNAGÉE

difficultés pour la montaison du saumon et en particulier en étiage. Le Programme de mise en valeur a financé, en 2012, une étude, laquelle a confirmé le caractère infranchissable de la troisième et la quatrième chute. Compte tenu des gains en matière de saumon et des disponibilités financières du programme, il a été convenu d'aménager une passe migratoire à la troisième chute augmentant ainsi de 40% le potentiel salmonicole (162 saumons) et la récolte potentielle (115 saumons).

Le bassin hydrographique de la Petite rivière de la Trinité a une superficie de 198 km² et la longueur du cours d'eau principal est d'environ 30 km. Sur son parcours, on dénombre quatre chutes qui présentent toutes des

Étape 1 Aménagement de la voie d'accès

La Société d'Aménagement de Baie-Trinité, l'organisme gestionnaire de cette rivière, a donc procédé à la construction d'un chemin d'accès d'environ trois kilomètres pour permettre le passage de la machinerie et éventuellement l'entretien des ouvrages.



Sentier de quad avant aménagement, Petite rivière de la trinité 

Étape 2 Aménagement du canal de déviation

Par la suite, l'une des étapes majeures a été d'effectuer des travaux de dynamitage dans le roc, en rive gauche, pour créer un canal servant à dévier l'eau de la rivière. La construction d'un batardeau en amont a permis de dériver l'eau et d'assécher complètement le lit de la chute.



Excavation du canal, Petite rivière de la trinité 

Étape 3 Aménagement du seuil

Enfin, cinq seuils ont été positionnés directement dans le chenal principal et un bassin a été créé au pied de la chute pour attirer le saumon.



Construction des seuils, Petite rivière de la trinité 



Sentier de quad après aménagement, Petite rivière de la trinité 



Batardeau pour détournement de la rivière, Petite rivière de la trinité 



Coulage d'un seuil, Petite rivière de la trinité 

Des inventaires, à l'aide de pêche électrique, confirmeront, en 2017 et en 2018, la performance de cet ouvrage alors que l'installation de caméras et d'une barrière d'accès protégeront le site. Actuellement, l'état de la population de saumons de cette rivière ne permet pas de maintenir une activité de pêche.

La Société d'Aménagement de Baie-Trinité espère un jour que le saumon sera au rendez-vous et envisage de favoriser éventuellement la pêche sportive comme au début des années 1960, lorsque la compagnie Saint-Laurence Paper détenait les droits exclusifs.



En aval des seuils après la remise en eau partielle, Petite rivière de la trinité 

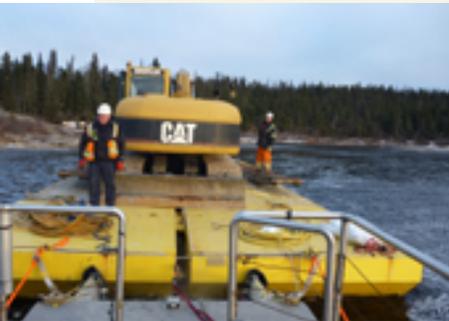
RIVIÈRE MINGAN

Le projet vise à faciliter l'accès et l'utilisation des sites de fraie situés en amont de la « Première chute ». Le saumon franchit difficilement cet obstacle, ce qui cause des retards de migration et des blessures. À l'époque, les propriétaires de l'ancien club privé avaient construit un passe migratoire située sur la rive droite de la rivière, un emplacement géographique qui n'est malheureusement pas optimal. Cette installation n'est plus opérationnelle et constitue même un piège pour le saumon qui tente de l'utiliser. Le projet est réalisé en deux phases par le Conseil des Innus d'Ekuanitshit et la Pourvoirie du Complexe Manitou-Mingan.



La première phase des travaux est l'excavation d'un canal de contournement en vue d'aménager, en 2016, une succession de quatorze bassins et seuils, suivi d'un canal de contrôle du débit, qui permettra au saumon de franchir la chute. Un chemin d'accès à la rivière et une rampe de mise à l'eau ont été construits, l'équipement lourd est transporté sur une barge et le canal de la passe excavé de l'aval vers l'amont par forage et dynamitage contrôlé.

© WSP Un chemin d'accès à la rivière et une rampe de mise à l'eau ont été construits, rivière Mingan © WSP



© WSP L'équipement lourd est transporté sur une barge, rivière Mingan

© WSP Le canal de la passe excavé de l'aval vers l'amont par forage et dynamitage contrôlé, rivière Mingan

© WSP

Une affiche a été installée près du site, laquelle énonce que la section accessible contribuera à une augmentation de 88% du potentiel salmonicole du bassin versant sur 69 km de cette rivière, estimé à environ 3 500 saumons/an.

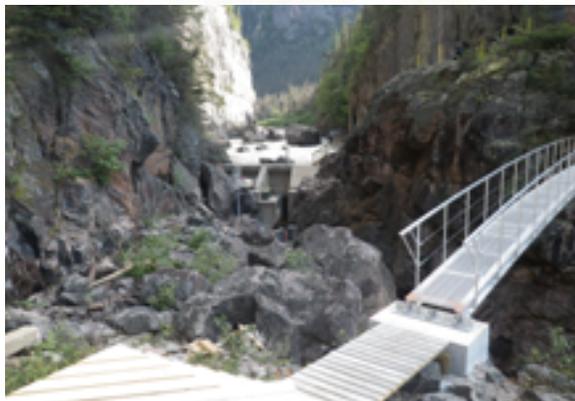


© WSP

RIVIÈRE MOISIE

On se rappelle qu'en 2014, l'Association de protection de la rivière Moisie avait sécurisé les lieux pour les travailleurs en déplaçant sur le sentier d'accès du côté est de la passe migratoire Katchapahun et construit une passerelle enjambant la rivière.

Pour compléter les travaux d'amélioration de la passe migratoire, une nouvelle vanne en section avec vis sans fin a été installée pour optimiser la période d'opération en fonction des débits de la rivière. L'ouverture d'une ou plusieurs sections de la vanne permettra d'augmenter ou diminuer l'apport en eau dans la passe.



Passerelle Katchapahun, rivière Moisie

© AECOM



Une nouvelle vanne en section avec vis sans fin a été installée, rivière Moisie

© AECOM

Cette modification aux ouvrages existants, incluant l'abaissement du radier en 2014 permettra d'opérer l'ouvrage sur une période de 24 jours supplémentaires, soit un gain de 38 %.

RIVIÈRE NIPISSIS

La rivière Nipissis est le plus important tributaire de la rivière Moisie. À la confluence des rivières Moisie et Nipissis, les deux rapides de la chute McDonald avec les aménagements existants représentent un obstacle très difficile à franchir pour le saumon. Le dysfonctionnement de la passe migratoire, à l'heure actuelle, rend les saumons vulnérables au braconnage et augmente de façon significative le nombre de saumons blessés qui tentent de franchir la chute.

En 2015, le promoteur a révisé le concept d'aménagement et proposé des correctifs dont les coûts sont plus réalistes que ceux de 2013. Le projet devait se réaliser cette année, mais le malheureux accident d'hélicoptère du mois de septembre a obligé le promoteur à reporter la réalisation des travaux en 2016.

RIVIÈRE SHELDRAKE

Le projet vise la restauration de la population de saumons en amont des chutes infranchissables de la courbe du Sault par un programme d'ensemencement de saumons sur une période minimale de cinq années.

Les principales activités effectuées en 2015, première année du projet, sont :

- Capture de 200 smolts (saumoneaux) sur la rivière Trinité, par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le transport du premier contingent de 100 spécimens à la station piscicole de Tadoussac et d'un second contingent de 100 spécimens aux installations du Laboratoire de Recherche en Sciences Aquatiques de l'Université Laval en vue de leur engraissement comme géniteurs.
- Ensemencement par le MFFP de 88 876 alevins (tacons) nourris dans la rivière Sheldrake provenant de la station piscicole de Tadoussac.
- Planification et installation d'un système d'incubation des œufs de saumon à la centrale hydro-électrique de Sheldrake.
- Mise en place d'environ 50 000 œufs dans les deux incubateurs de la centrale de Sheldrake et entretien des œufs jusqu'au moment de leur éclosion en collaboration avec le groupe Axor inc.
- Survol hélicoptéré de la rivière Sheldrake afin de valider les habitats disponibles dans le bief amont, caractériser les obstacles à la montaison du saumon et identifier des sites potentiels d'ensemencement.



Capture des smolts, rivière Trinité

© MFFP



Incubateurs, rivière Sheldrake

© AECOM



Ensemencement hélicoptéré, rivière Sheldrake

© MFFP

RIVIÈRE ESCOUMINS

Les autorités gouvernementales ont approuvé le démantèlement de deux structures situées au milieu de la rivière et utilisées autrefois pour le flottage du bois. Toute le matériel retiré du site de la rivière a été soit recyclé ou a permis de consolider les berges. Le projet d'aménagement est terminé. Un gazebo avec des panneaux d'interprétation sera construit en 2016 afin d'illustrer l'historique du projet aux nombreux visiteurs et pêcheurs qui fréquentent ce site.



Début des travaux d'aménagement des berges rivière Escoumins

© AECOM



Projet d'aménagement des berges, rivière Escoumins

© AECOM

RIVIÈRE STE-MARGUERITE

Les travaux concernant la réfection de la passe migratoire de la rivière Sainte-Marguerite Nord-Est en 2015 couvraient les éléments suivants :

- Modifications du panier installé en 2014 pour corriger le problème de rétention d'eau.
- Installation des cônes anti-retour et des portes du bassin de stabulation construite en 2014 afin de contenir les saumons dans la cage de capture
- Installation de deux portes mécaniques afin de contrôler et d'ajuster le débit dans les bassins et permettre aux saumons de franchir la structure avec un minimum d'effort.
- Réparation de fissures au niveau de deux murs.
- Suivi de l'activité de fraie.



Panier, Association de la rivière Ste-Marguerite (ASRM), André Boivin



Cône anti-retour, Association de la rivière Ste-Marguerite (ASRM), André Boivin



Vann déversante installée sur le mur, rivière Ste-Marguerite AECOM

DÉJÀ DES RÉSULTATS PROBANTS

À la suite de différents transports de saumons en amont des chutes infranchissables du Dix-Huit, une équipe du centre de recherche du CIRSA et le MFFP ont démontré la présence d'alevins et de nids confirmant le début de la colonisation de ce nouveau tronçon de rivière par le saumon.

DEUX NOUVEAUX PROJETS MAJEURES : RIVIÈRE AGUANUS ET RIVIÈRE ST-JEAN

Les plans et devis de la rivière Aguanus ont été finalisés avec des relevés de terrains supplémentaires qui ont permis de diminuer substantiellement les coûts du projet. De plus, les relevés préliminaires ont été effectués sur la rivière St-Jean pour valider la faisabilité du projet et réaliser les plans conceptuels qui seront finalisés en 2016.



La chute du trait de scie, rivière Aguanus

© WSP



Chute du 45 miles, rivière St-Jean

© WSP

Dix projets communautaires : 181 000 \$

Une table de consultation des sept communautés autochtones a été mise sur pied par l'Agence AMIK avec l'aide financière du Programme pour favoriser l'adoption de mesure de conservation du saumon sur douze (12) rivières soit Escoumins, Betsiamites, Natashquan, Coacoachou, Étamamiou, Olomane, Washicoutai, Moisie, Mingan, Manitou, Romaine et St-Augustin.

L'acquisition des équipements visant à assurer une meilleure surveillance sur les rivières St-Jean, Natashquan et Betsiamites a été complétée. Le Programme a également investi dans la construction de deux camps sur la rivière St-Jean pour héberger le personnel affecté à la protection du saumon dans la zone de la rivière aux saumons et dans le secteur en amont du Sault.

Le Regroupement des gestionnaires de Zecs de la Côte-Nord a également bénéficié d'une aide financière pour acheter des équipements spécialisés dans la protection des rivières à saumon visées par cet organisme.

D'autre part, à l'exemple de la rivière Mistassini, l'Organisme de bassin versant Manicouagan a réalisé la conception et la fabrication de six panneaux de réglementation qui seront installés en 2016 sur les rivières aux Anglais, Franquelin, Godbout, Trinité et Petite rivière de la Trinité afin de mieux informer la population sur les règles en vigueur.

Au niveau faunique, la Corporation de gestion de la rivière à saumons des Escoumins a remplacé la cage de capture désuète à la passe migratoire de Grand Sault. Des travaux de modifications de la passe migratoire ont été nécessaires afin d'agrandir le dernier bassin pour y installer la nouvelle cage et la protéger des glaces par un mur déflecteur. De plus, un garde de corps a été installé pour sécuriser les opérateurs. Des correctifs seront nécessaires en 2016 pour assurer un bon fonctionnement de cet équipement.



Transport de la cage, rivière Escoumins



La cage fixée à la paroi dans le bassin, rivière Escoumins



Déflecteur et garde du corps, rivière Escoumins

L'Association de protection de la rivière Aux-Rochers a installé en 2015 une plate-forme d'entretien du palan servant à lever la cage de capture à la passe migratoire. Les opérations pourront maintenant s'effectuer en toute sécurité avec une économie récurrente majeure des coûts d'entretien.



Sebastien Lebouthillier



Sebastien Lebouthillier

Plate-forme d'entretien du palan à la rivière Aux-Rochers, avant et après les travaux

Rivière Mistassini
PÊCHE AU SAUMON ATLANTIQUE INTERDITE EN TOUT TEMPS

Le pêche est interdit à partir de la décharge du lac Bourdon jusqu'à la zone verte de la carte, incluant les lacs Barron et Montreuil.

La pêche sur espèces autres que le saumon est cependant permise :

- Du 1^{er} juin au 15 septembre
- Pêche à la mouche seulement

Uniquement de l'embranchement de la rivière jusqu'à 300 mètres en aval du pont de la route 108. (Zone verte à partir du milieu de la grande île) et selon les conditions suivantes :

- Le permis de pêche sportive du Québec est obligatoire;
- La pêche à la mouche doit s'effectuer au moyen d'une ligne à mouche (sans noeuds à la pointe) et attaché un maximum de deux mouchettes artificielles;
- Les deux mouchettes ne peuvent compter au total plus de trois points;
- Seul autre angle de pêche est strictement interdit;
- Respect des contingents de la pêche de pêche 10.

Par des distributeurs et supermarchés 1 800 563-3616

Logos: Environnement Canada, Pêches et Océanographie, MRC de la Rivière-Mistassini, Québec, Manicouagan, Hydro-Québec, Pêches Québec.



Deux projets de recherche sur l'impact des aménagements

RIVIÈRE CORNEILLE

Le projet d'acquisition de connaissances sur la rivière Corneille vise à évaluer l'impact de l'aménagement d'une passe migratoire sur la productivité de la population de saumon atlantique anadrome, les interactions entre cette espèce et la ouananiche ainsi que sur les autres espèces présentes.

Un état de référence décrivant la situation avant les aménagements a donc été établi sur la base des données de pêches électriques effectuées en 2012 et 2014, alors que l'opération de trappes rotative en 2015 a permis de capturer des smolts en dévalaison et de décrire leurs caractéristiques biologiques ainsi que leur abondance.



Laboratoire du site aval de la chute du Lac Tanguay, rivière Corneille

© MFFP



© MFFP

Trappe rotative située dans le secteur aval de la chute du Lac Tanguay, rivière Corneille

Les données seront comparées à deux autres années d'interventions selon les mêmes techniques d'échantillonnage en 2019 et 2020. De plus, des analyses génétiques permettront de différencier les saumons anadromes, la ouananiche et les hybrides.

RIVIÈRE SAINTE-MARGUERITE

Le projet de recherche initié en 2014 et réalisé conjointement par le CIRSA, l'INRS et le MFFP a pour objectif général d'évaluer l'impact de la colonisation contrôlée de nouveaux habitats, par le transfert d'un certain nombre de saumons atlantiques anadromes, sur la productivité de la population de la rivière Sainte-Marguerite Nord-Est.

En 2015, 25 saumons (12 femelles et 13 mâles) ont été transportés, marqués et relâchés dans le secteur d'étude.

Les chercheurs ont observé une grande variabilité entre le comportement spatial des différents individus alors que les saumons mâles se déplacent sur des distances beaucoup plus grandes que les saumons femelles. La reproduction des saumons a été confirmée, comme en 2014, première année du projet de recherche.

Cependant, le fait saillant de l'été 2015 est sans aucun doute la pêche de trois gros saumons juvéniles 0+ issu de la fraie de saumons transportés à l'été 2014 dans le tronçon colonisé. Cette croissance très rapide entrainera possiblement une meilleure survie et un plus jeune âge à la smoltification. Les travaux des trois prochaines années seront déterminants pour valider ces hypothèses.



Points de sutures refermant l'incision, rivière Ste-Marguerite



© Daniëlle Fréchette

Camion et bac oxygéné servant au transport des saumons, rivière Ste-Marguerite

Les perspectives pour l'année 2016

Le Programme investira dans le développement d'un nouveau projet majeur sur la rivière Saint-Jean alors que les travaux d'aménagement des rivières Nipissis et Mingan seront finalisés.

En attente des approbations gouvernementales, les travaux d'aménagement d'une passe migratoire à la chute du Trait de Scie de la rivière Aguanus devraient être amorcés et finalisés la même année. L'élevage de saumons reproducteurs en station piscicole, l'incubation des œufs à la centrale hydroélectrique de la rivière Sheldrake et l'ensemencement d'alevins se poursuivront sur cette rivière tel que planifiés. De plus, des actions visant à améliorer la protection du saumon à cet endroit, seront mises de l'avant avec nos partenaires.

Les deux projets de recherche en cours sur les rivières Sainte-Marguerite et Corneille se poursuivront avec l'Institut national de recherche scientifique et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Enfin, le soutien financier au volet communautaire sera maintenu en 2016. Pour les années subséquentes, cet engagement sera conditionnel aux disponibilités financières du Programme et la priorisation des projets majeurs à réaliser.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU PROGRAMME PAR VOLET POUR CHAQUE RIVIÈRE À SAUMON DURANT L'ANNÉE 2015

VOLET/PROJET	2015	PARTENAIRES 2015
1-Aménagements majeurs	\$	\$
Sainte-Marguerite	44	-
Des Escoumins	7	-
Sheldrake	133	15
St-Jean	59	-
Aguanus	53	-
Jupiter	-	-
Mingan	168	292
Nipissis	69	54
Moisie	152	5
Petite rivière de la Trinité	631	229
Total	1316	595
2-Communautaire		
2.1 Protection	\$	\$
Saint-Jean	10	7
Mistassini	13	1
5 rivières	12	-
Natashquan	25	-
4 rivières	38	50
Betsiamites	18	-
Total	116	58
2.2 Autres	\$	\$
10 rivières	10	57
Rochers	8	1
Ste-Marguerite	34	-
Escoumins	13	8
Total	65	66
Total	181	124
3-Recherche scientifique	\$	\$
Corneille	127	4
Sainte-Marguerite	128	50
Total	255	54
4-Administration, gestion et coordination	\$	\$
Total	138	111
Total	1890	884

Note: Les données présentées dans ce tableau sont en milliers de dollars.

Partenaires majeurs

Pêches et Océans Canada
(Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives)
MAMROT (Fonds conjoncturel)
Gouvernement du Québec (MFFP, MDDELCC)
Fondation de la Faune du Québec

Partenaires

Association de chasse et pêche Aguanish(ACPA)
Association de la protection de la rivière Moisie inc. (APRM)
Association de développement et de protection de la rivière Sheldrake
Association de la rivière Sainte-Marguerite inc. (ARSM)
Association de protection de la rivière aux Rochers (APRR)
Association de protection de la rivière Saint Jean(APRSJ)
Groupe Axor inc.
Comité de développement économique et touristique de Godbout
Conseil de la Nation Innu de Nutashkuan
Conseil des Innus d'Ekuanitshit
Conseil des Innus de Pessamit
Conseil Innu Takuaikau UashatMak Mai Utuman
Conseil de la Nation Innu de Nutashkuan
Corporation de gestion de la rivière à saumon des Escoumins
Institut national de la recherche scientifique
Municipalité de Rivière-au-Tonnerre
Municipalité des Escoumins
Organisme de bassin versant de la Manicouagan(OBVM)
Pourvoyeurs de la rivière Corneille
Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)
Société d'énergie Rivière Sheldrake inc. (SERS)
Société d'aménagement de Baie Trinité(SABT)
Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites (SRSRB)
Université Laval, Laboratoire de recherche en science aquatique
Fondation pour la conservation du saumon atlantique (FCSA)
Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord

Photo principale page couverture :
*Passe migratoire 3^e chute
de la Petite rivière de la Trinité.* © WSP

Ce document doit-être cité :
Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord, Rapport annuel 2015.

Pour recevoir un exemplaire du rapport annuel 2015 du Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord ou pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez communiquer avec le coordonnateur du programme :

M. Normand Traversy
Fédération québécoise pour le saumon atlantique
45-B, rue Racine
Québec (Québec) G2B 1C6
Téléphone : 1-888-847-9191, poste 2
Région de Québec : 418-847-9191, poste 2
Télécopieur : 418-847-9279
coordonnateur@fqsa.ca

www.fqsa.ca/programme

Date: 2016

